



Aix-en-Provence, le 23 février 2021

A l'attention des propriétaires et entreprises du PAAP

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, l'Association des Entreprises a recours à une société de gardiennage (SAPS) pour assurer la surveillance des voies de circulation du pôle d'activités du lundi au dimanche de 19h30 à 7h30 et le week-end et jours fériés de 7h30 à 19h30.

Cette dernière nous remet un rapport d'activité quotidien afin que chaque anomalie puisse être traitée au plus tôt. Différents événements y sont mentionnés : les portails et fenêtres d'entreprises restés ouverts, les défauts de lumières sur la voie publique, les mouvements de personnes suspects, les activités des entreprises au cours de la nuit, les dégradations de matériel et de voirie ainsi que les déclenchements d'alarme.

Depuis quelques temps, nous constatons un très grand nombre de coffrets électriques endommagés et/ou vandalisés sur tout le pôle d'activités : portes cassées, arrachées, tordues... laissant les appareillages apparents (compteurs, accessoires de protection, fusibles...).

Nous vous informons que ces coffrets sont encastrés dans la limite de terrain de l'entreprise, et qu'ils sont de ce fait sous la responsabilité du propriétaire des lieux.

Au-delà de l'aspect inesthétique, ces dégradations créent un risque électrique important. Nous attirons donc votre attention sur la nécessité de les remettre en état. Pour ce faire, nous vous invitons à vous rapprocher de votre fournisseur d'énergie dont les coordonnées figurent sur votre facture afin qu'il vous guide dans la démarche à suivre.

Nous vous remercions pour votre coopération et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à nos sincères salutations.

Flora Chauvigné
Secrétaire Général